

Panorama 2022





Armand Pinton,
Président d'Astera,
groupe coopératif,
Docteur en pharmacie.



Olivier Bronchain,
Directeur général d'Astera,
groupe coopératif.

Que reprenez-vous de l'année 2022 ?

Après deux années marquées par la Covid-19, nous remarquons une baisse de l'impact de cette crise dans les officines ; nous devons désormais faire face à une crise énergétique et inflationniste.

La pharmacie, grâce à sa grande adaptabilité, sort grandie de l'année écoulée et sa place dans le système de santé global se voit renforcée.

L'accès à la totalité du schéma vaccinal, le début des protocoles de dispensation, le renouvellement d'ordonnances de médicaments chroniques sont autant de preuves de la confiance des pouvoirs publics quant à notre place dans la prise en charge du patient.

Le Ségur de la santé, et en particulier le Ségur du numérique, inclut la profession comme une entité à la fois particulière mais aussi indispensable.

Nous n'oublions pas les difficultés de la profession comme le manque de collaborateurs ou les pénuries de médicaments ; mais nous voulons retenir les perspectives optimistes de cette année 2022.

Quel bilan pour Astera ?

Pour la coopérative, l'année est évidemment liée à celle de l'officine. Nous avons poursuivi notre service auprès des officines avec une exigence guidée par nos valeurs de proximité et d'engagement en matière de santé publique.

Le bilan économique pour la coopérative est admirable et nous voulons particulièrement retenir la reconnaissance de notre activité par les pouvoirs publics, traduite par une meilleure valorisation de la distribution des produits thermosensibles.

Nous avons continué à exercer les différents savoir-faire de la coopérative (répartition, informatique, MAD, groupement...) pour satisfaire le pharmacien sociétaire et lui apporter les solutions nécessaires à un exercice serein.

Quelles perspectives pour 2023 ?

Pour 2023, l'exercice officinal sera confronté à deux défis.

Nous devons réussir le virage digital de la profession avec le Ségur du numérique : e-ordonnance, connexion et alimentation de « Mon espace santé », délivrance sécurisée des produits chers ; dans le but d'une meilleure sécurisation de la prise en charge des patients.

Nous devons également accroître les services à l'officine pour nous affranchir de la marge réglementée du médicament. Outre les services déjà existants comme les entretiens pharmaceutiques, nous aurons à répondre à de nouvelles prestations : vaccination élargie à l'officine, dispensation protocolisée, continuité des soins.

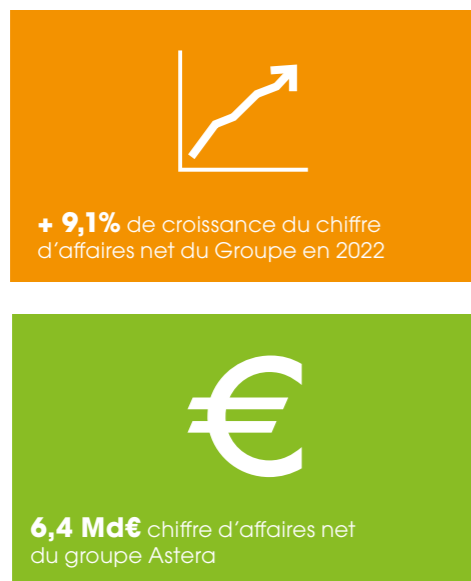
Le pharmacien aura besoin du concours de la coopérative. Nos différentes entités travailleront en synergie pour accompagner au mieux nos sociétaires dans cette montée en compétence. ■

Chiffres clés Un modèle économique efficace

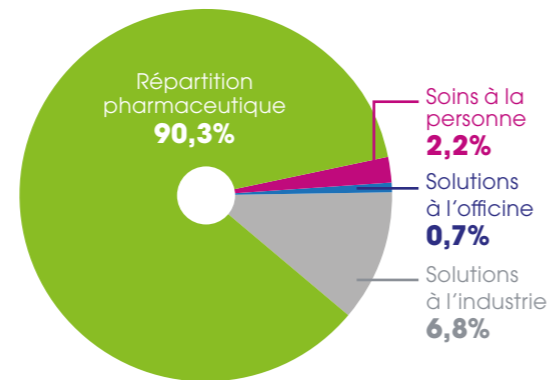
Activité



Éléments financiers



Chiffre d'affaires du Groupe par activité en 2022



Chiffres clés de chaque filiale



Suivez toute l'actualité du groupe coopératif Astera sur :



Astera



Astera



Astera

Pour la pharmacie

COVID-19 : une mobilisation exemplaire des pharmaciens

En janvier 2022, Carine Wolf-Thal, présidente de l'Ordre National des Pharmaciens, se félicite de l'implication de l'ensemble de la profession dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Elle précise que 12 millions de vaccins ont été effectués dans plus de 17 000 officines depuis le début de la campagne.



La nouvelle convention pharmaceutique

Signée au mois de mars, cette nouvelle convention voit le rôle des pharmaciens d'officine fortement évoluer. Elle élargit ainsi leurs missions en matière de prévention et d'accompagnement des patients. Les officinaux peuvent dorénavant réaliser l'ensemble des vaccinations de l'adulte, participer au dépistage organisé du cancer colorectal et faciliter le dépistage et la prise en charge des cystites aiguës chez les femmes. La convention renforce également la place du pharmacien dans les dispositifs de coordination qui lui permettra de contribuer à l'accompagnement en sortie d'hospitalisation, de garantir un parcours sans rupture et d'offrir un accès aux soins pour tous, en particulier dans les déserts médicaux.



Répartition pharmaceutique : instauration d'un forfait spécifique sur les produits de la chaîne du froid

Le nouveau forfait de 63 centimes d'euro par boîte sur les produits de la chaîne du froid est la troisième mesure de soutien aux grossistes-répartiteurs depuis fin 2020. Si la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRPP) se félicite de cette nouvelle mesure, elle considère « qu'elle ne permet qu'un simple retour à l'équilibre ».

Répartition et hausse du prix du carburant

La répartition pharmaceutique, comme tous les grossistes et les distributeurs, subit de plein fouet la hausse fulgurante des prix à la pompe depuis le début du printemps. « La hausse du prix des carburants devrait contribuer à un surcoût de 10 millions d'euros pour la répartition », estime Emmanuel Déchin, délégué général de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRPP). Pour autant, les grossistes-répartiteurs ne répercuteront pas cette hausse du prix du gasoil depuis le 1^{er} mars sur leurs prix. « En effet, la marge est réglementée », rappelle Emmanuel Déchin, ajoutant que les pouvoirs publics, sollicités sur une mesure de soutien à la branche, n'ont pas encore répondu.

Faculté de pharmacie : un tiers de places vacantes



Lors de la rentrée de septembre 2022, les associations d'étudiants en pharmacie ainsi que l'Ordre National des Pharmaciens alertent : les études pharmaceutiques ne font plus le plein et 1 100 places sont encore vacantes (soit un tiers des places) sur les bancs des 24 facultés de pharmacies françaises contre 163 l'an passé.

Cette situation inquiète sur l'avenir du métier de pharmacien, souffrant d'ores et déjà d'une pénurie de ressources humaines.

Obligation de sérialisation

Obligation réglementaire depuis le 9 février 2019, la sérialisation des médicaments est, en juin 2022, encore loin d'être appliquée par toutes les pharmacies françaises. Dans une lettre ouverte, la Direction Générale de la Santé (DGS) rappelle les officinaux à l'ordre dans le but « d'attirer l'attention de l'ensemble de la profession sur l'importance des objectifs nationaux liés à la sérialisation des médicaments. » Des objectifs qui, s'ils n'étaient pas atteints, pourraient conduire à une procédure de sanction de la part de la Commission européenne contre la France.

L'OCF autorisé à fusionner avec Phoenix Pharma

La fusion entre OCF et Phoenix Pharma restait jusqu'alors suspendue à l'avis de l'Autorité de la concurrence. Le 30 septembre 2022, OCF Répartition, propriété du groupe McKesson Europe, est autorisé à passer dans les mains du groupe Phoenix. En France, la nouvelle entité dépassera à elle seule les 40 % de parts de marché. L'Autorité de la concurrence signale « un risque de dégradation des conditions commerciales pour les pharmacies situées dans la zone de Saint-Etienne (Loire) ».

Pour Astera

CERP SA

L'agence CERP de Courcelles (Belgique) se modernise. Elle concentre dorénavant les technologies les plus avancées, ce qui en fait l'un des établissements les plus modernes d'Europe.

Oxypharm

En novembre, Oxypharm lance le site Internet oxypharm-directpharma.fr afin de faciliter la gestion des achats et des locations de dispositifs médicaux de ses clients. Ce nouveau service en ligne permet notamment aux pharmaciens d'avoir une visibilité sur la disponibilité des produits en temps réel, d'être informés des offres promotionnelles, de consulter leurs historiques de commandes, et bien plus encore.



Le réseau Les Pharmaciens Associés devient Santalis

Le groupement Les Pharmaciens Associés, société du groupe Astera, devient Santalis. Un changement qui signe la volonté de fédérer les pharmaciens du réseau sous une marque unique, plus lisible et plus visible.

Déclinant des valeurs fortes du groupement, telles que la santé, la naturalité et l'image du pharmacien allié de la santé de ses patients, cette nouvelle identité sera aussi celle de l'enseigne appelée à se déployer dans les prochaines années. D'ici à la fin

La pharmacie plébiscitée pour ses nouvelles missions

Avec la pandémie, l'officine est devenue aux yeux des Français un lieu qui ne dispense pas seulement des médicaments mais remplit aussi d'autres missions de santé publique, comme le prouve une enquête de Pharma Système Qualité, menée auprès de 30 749 patients, publiée en novembre 2022. En recueillant un taux de satisfaction de 9,4 sur 10, les pharmaciens sont parvenus à tirer profit de leur cote d'amour auprès des Français, dont une large part a « redécouvert les croix vertes à l'occasion de la crise sanitaire ».

de l'année, une quinzaine d'adhérents devraient être sous la bannière Santalis et bénéficier de son concept de shop in shop. L'ensemble de ces évolutions sera soutenu par le développement de la marque propre, « Santalis mes essentiels bio », soit une dizaine de références dermocosmétiques et une gamme bébé.

Santalis
ASTERA | GROUPE COOPÉRATIF

CERP Rouen Formation simplifie la formation professionnelle des pharmaciens et des préparateurs avec le lancement d'un nouveau site Internet

Afin d'améliorer la satisfaction et mieux répondre aux besoins et attentes de l'équipe officinale, CERP Rouen Formation se renouvelle et propose un nouveau site Internet. Construit en fonction des attentes des pharmaciens et de leur équipe, l'inscription en ligne se fait dorénavant en quelques clics. En quête de plus d'intuitivité, CERP Rouen Formation souhaitait notamment faciliter la recherche d'informations sur le DPC ou sur les modes de formation ainsi que la consultation des historiques de formation.





Astera à mes côtés toujours

Parce que l'esprit d'entreprendre est dans son ADN,
le Groupe coopératif ASTERA vous soutient dans votre développement.



Réussir
Mes Projets

Des outils marketing
et financiers pour construire
durablement mon projet



Développer
Mes Performances

Des solutions d'accompagnement
personnalisées pour faire évoluer dura-
blement mon activité

Avec ASTERA, révélons ensemble votre esprit d'entreprendre toujours.

Astera à mes côtés chaque jour

Engagé pour la santé publique depuis 100 ans,
le Groupe coopératif ASTERA vous accompagne avec conviction.



Faciliter
Mon Quotidien

Gérer plus efficacement mes approvi-
sionnements



Digitaliser
Mon Officine

Des solutions innovantes pour dévelop-
per la relation client en ligne

Avec ASTERA, optimisons ensemble votre organisation chaque jour.

Administration de la société

Au 31 décembre 2022



Armand Pinton



Éric Flahaut



Olivier Bronchain



Philippe Bourbon



Jacques Brelet



Claire Hellin



Christophe Lefevre



Ira Malhomme



Aline Métivier



Paul Ransart



Anne Valette

Président du Conseil d'administration

Monsieur Armand Pinton
Pharmacien
15 bis rue de la Poste
36190 Orsennes

Vice-présidents

Madame Muriel Ayrat-Rebendenne*
Pharmacien
34, Grande Rue
76340 Blangy-sur-Bresle
*démission au 11 décembre 2022

Monsieur Éric Flahaut
Pharmacien
10, avenue de la Jeannotte
91540 Mennecy

Directeur général

Monsieur Olivier Bronchain

Administrateurs

Monsieur Philippe Bourbon
Pharmacien
1 ZA des Avoirs
53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson

Monsieur Jacques Brelet
Pharmacien
36, rue Joseph Cugnot
ZAC du Mottay 2
44640 Rouans

Madame Claire Hellin
Pharmacien
29, rue Henri Durre
59590 Raismes

Monsieur Christophe Lefevre
Pharmacien
50, rue Masonod
C. Cial Le Crêt
01110 Plateau d'Hauteville

Madame Ira Malhomme
Pharmacien
14, rue Molière
01000 Bourg-en-Bresse

Madame Aline Métivier
Pharmacien
3, bis rue du stade
14860 Ranville

Monsieur Paul Ransart
Pharmacien
Rue de l'Eglise, 48
7950 Huissignies
Belgique

Madame Anne Valette
Pharmacien
66, avenue de Fronton
31140 Saint-Alban

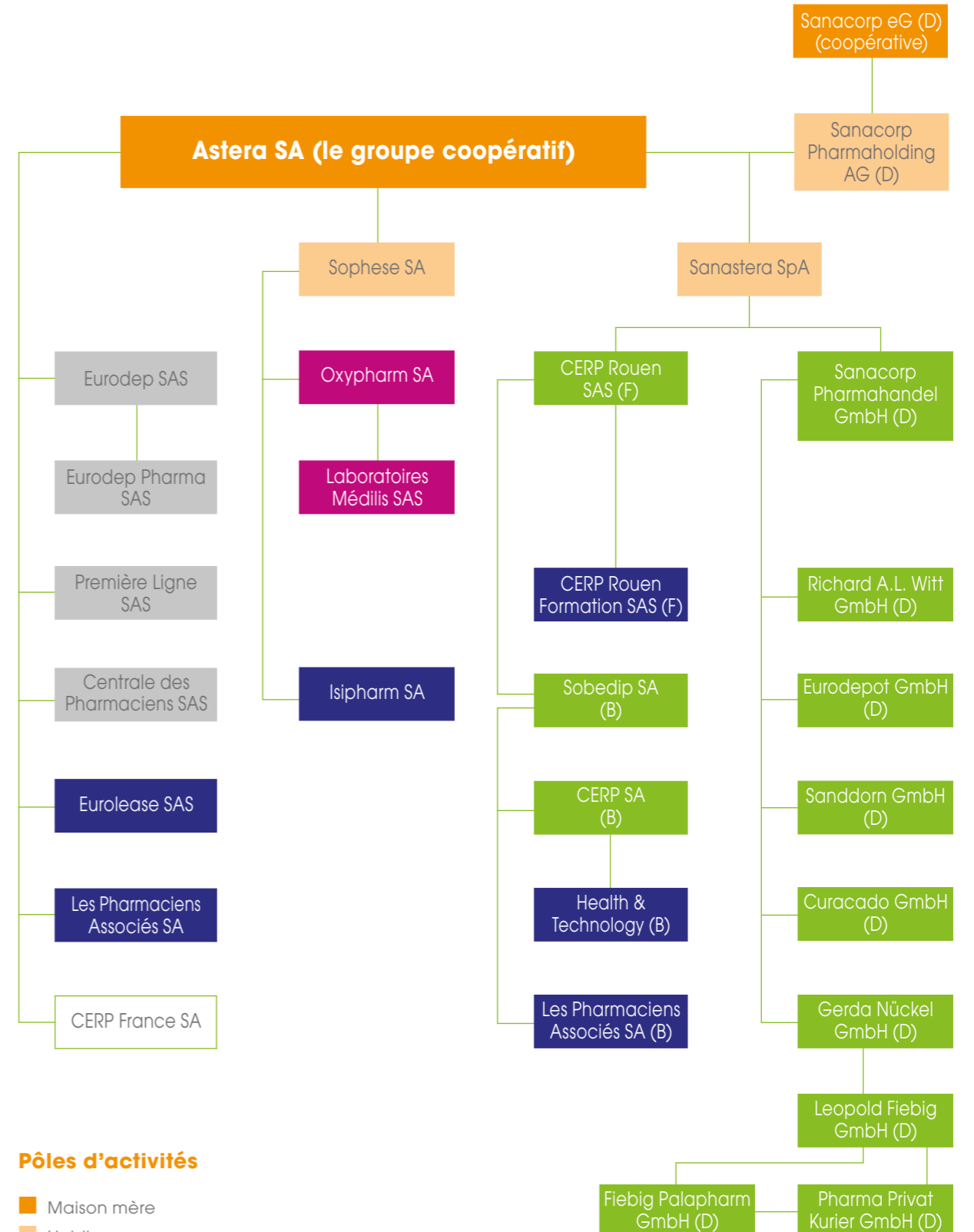
Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Représentée par
Monsieur Thierry Leroux

RSM Paris
Représentée par
Monsieur Paul-Evariste Vaillant. ■

Organigramme juridique de la société

Au 31 décembre 2022



Pôles d'activités

- Maison mère
- Holdings
- Répartition pharmaceutique
- Soins à la personne
- Solutions à l'officine
- Solutions à l'industrie
- Autres participations

www.astera.coop

Maîtriser l'approvisionnement
de mon officine.
Développer mon activité de maintien
à domicile.
M'investir dans les nouvelles missions.



Optimiser la gestion de mon officine.
Dynamiser mon espace de vente
et ma stratégie commerciale.
Animer, former, et motiver mes équipes.

Astera, groupe coopératif • 39, rue des Augustins • 76000 Rouen • Tél. : 02 35 52 70 00 • Fax : 02 35 98 10 66 ou
02 35 15 17 01 • Société Anonyme, Coopérative de pharmaciens d'officine à capital variable • 570 501 551 RCS Rouen •
Code NAF 4646Z • TVA EU • FR 96 570 501 551 • Crédits Photos : Astera et Fotolia.

